



Cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés



Doha, 23-27 janvier 2022

Distr. limitée
25 mai 2021
Français
Original : anglais

Comité préparatoire de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés

Première session

New York, 24-28 mai 2021

Point 7 de l'ordre du jour

Adoption du rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa première session

Projet de rapport

Rapporteur : M. Julio César Arriola Ramírez (Paraguay)

I. Introduction

1. Conformément aux résolutions [73/242](#), [74/232](#) A et B et [75/227](#) de l'Assemblée générale, le Comité préparatoire de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés a tenu sa première session au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, du 24 au 28 mai 2021.
2. Compte tenu de l'incidence de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur ses travaux, le Comité préparatoire a tenu durant sa première session des séances en présentiel et des réunions informelles en ligne (voir annexe II).

II. Organisation de la session

A. Session d'organisation

3. Conformément à la résolution [75/227](#) de l'Assemblée générale, une session d'organisation a été tenue le 8 février 2021 au Siège de l'Organisation des Nations Unies. On trouvera un compte rendu de la session d'organisation à l'annexe I.
4. Durant la session d'organisation, les Coprésidents du Comité préparatoire ont invité les États participants à apporter des contributions de fond en vue de l'établissement du document final de la Conférence¹.

¹ Accessible à l'adresse suivante : www.un.org/ldc5/content/organisational-session-statements.



B. Élection du Bureau

5. À la 1^{re} séance de sa session d'organisation, le 8 février 2021, le Comité préparatoire a élu son bureau, qui se compose comme suit :

Coprésidents :

Rabab Fatima (Bangladesh)

Robert Keith Rae (Canada)

Vice-Présidents :

Marie Chatardová (Tchéquie)

Taye Atskeselassie Amde (Éthiopie)

Antonio Rodrigue (Haïti)

Amrit Bahadur Rai (Népal)

Julio César Arriola Ramírez (Paraguay) (désigné Rapporteur du Comité préparatoire)

Feridun Hadî Sinirlioğlu (Turquie)

Adonia Ayebare (Ouganda)

Membres de droit :

Perks Master Clemency Ligoya (Malawi)

Alya Ahmed Saif Al-Thani (Qatar)

6. Conformément à la résolution [74/232 A](#), le Qatar, en tant que pays hôte de la Conférence, et le Malawi, en tant que Président du Groupe des pays les moins avancés, seraient membres de droit.

C. Ouverture de la session

7. Conformément aux résolutions [73/242](#), [74/232 A](#) et B et [75/227](#) de l'Assemblée générale, le Comité préparatoire de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés a tenu sa première session au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 24 au 28 mai 2021.

8. La session a été ouverte par les Coprésidents du Comité préparatoire, Rabab Fatima (Bangladesh) et Robert Keith Rae (Canada), qui ont fait des déclarations.

9. La Division des affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a assuré le secrétariat de la session du Comité préparatoire.

10. À la 1^{re} séance, le 24 mai, des déclarations liminaires ont été faites par le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session, Volkan Bozkir (Turquie) (déclaration vidéo préenregistrée), et le Président du Conseil économique et social à sa session de 2021, Munir Akram (Pakistan).

11. À la même séance, le Président et Ministre de la défense du Malawi, Lazarus McCarthy Chakwera, a fait un discours liminaire (déclaration vidéo préenregistrée), en sa capacité de Président du Groupe des pays les moins avancés.

12. Également à la même séance, le Ministre des affaires étrangères du Qatar, Soltan bin Saad Al-Muraikhi, a fait un discours liminaire (déclaration vidéo préenregistrée), en sa capacité de représentant du pays hôte de la Conférence.

13. Également à la 1^{re} séance, la Présidente du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, Susanna Moorehead, a fait une déclaration (déclaration vidéo préenregistrée).

14. À la même séance, la Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, et Secrétaire générale de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, a fait une déclaration.

D. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

15. À sa 1^{re} séance, le 24 mai 2021, le Comité préparatoire a adopté son ordre du jour, tel que recommandé à sa session d'organisation (voir [A/CONF.219/2021/IPC/2](#)) :

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Préparatifs de la Conférence :
 - a) s'agissant de l'organisation et de la procédure ;
 - b) s'agissant du fond.
4. Adoption de l'ordre du jour provisoire de la deuxième session du Comité préparatoire.
5. Examen du projet de document final de la Conférence.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa première session.

16. À la même séance, le Comité préparatoire a approuvé l'organisation de ses travaux telle qu'elle figure dans le document [A/CONF.219/2021/IPC/2/Add.1/Rev.1](#), étant entendu que des ajustements y seraient apportés, le cas échéant, durant la session.

III. Préparatifs de la Conférence : préparatifs de fond

17. À sa 1^{re} séance, le 24 mai 2021, le Comité préparatoire a examiné le point 3 b) de l'ordre du jour (Préparatifs de la Conférence : préparatifs de fond) et a entendu les déclarations des représentants des pays et groupes de pays suivants : Guinée (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), Union européenne en sa qualité d'observateur (au nom des États membres de l'Union), Australie (également au nom du Canada et de la Nouvelle-Zélande), Timor-Leste, Népal, Érythrée, Japon, Afghanistan, Chine, Cambodge, Afrique du Sud, Fédération de Russie, États-Unis d'Amérique, Maroc, Portugal, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Belgique, Bhoutan, Yémen, Chypre et Brésil. Une déclaration écrite a également été présentée par le représentant de l'Inde.

18. À la même séance, la Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies a fait un discours.

IV. Mesures prises par le Comité préparatoire

A. Décisions du Comité préparatoire

19. (*À compléter*)

B. Adoption du rapport du Comité préparatoire

20. (*À compléter*)

V. Participation

21. Pour la liste des participants, voir le document A/CONF.219/2021/IPC/INF/___.

Annexe I

Compte rendu de la session d'organisation du Comité préparatoire

1. Conformément à la résolution [75/227](#) de l'Assemblée générale, le Comité préparatoire a tenu une session d'organisation le 8 février 2021 au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York.

2. La 1^{re} séance de la session d'organisation a été ouverte par la Secrétaire générale de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui a fait une déclaration.

Élection du Bureau

3. À la même séance, le Comité préparatoire a élu son bureau (voir projet de rapport, par. 5).

Adoption de l'ordre du jour de la session d'organisation

4. Également à la même séance, le Comité préparatoire a adopté l'ordre du jour provisoire de sa session d'organisation ([A/CONF.219/2021/IPC/1](#)).

Déclarations liminaires

5. Également à la 1^{re} séance, le Président de l'Assemblée générale et le Vice-Président du Conseil économique et social (Botswana) ont fait des déclarations liminaires.

Adoption de l'ordre du jour du Comité préparatoire et autres questions d'organisation

6. À la même séance, le Comité préparatoire a décidé que le Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social et les procédures supplémentaires mises en place pour la Commission du développement durable par le Conseil économique et social dans ses décisions 1993/215 et 1995/201 s'appliqueraient à ses séances, le cas échéant.

7. Également à la même séance, le Comité préparatoire a recommandé l'adoption de l'ordre du jour provisoire de sa première session ([A/CONF.219/2021/IPC/2](#)).

Préparatifs administratifs de la Conférence

8. À la même séance, la Secrétaire générale de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et la Représentante permanente du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies, en sa qualité de représentante du pays hôte de la Conférence, ont présenté des exposés sur l'état d'avancement des préparatifs de la Conférence.

Déclarations d'ordre général

9. Également à la même séance, le Comité préparatoire a entendu les déclarations d'ordre général des représentants des pays et groupes de pays suivants : Guinée (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), Malawi (au nom des pays les moins avancés), Union européenne en sa qualité d'observateur, Kazakhstan (au nom des pays en développement sans littoral), Guatemala (au nom du Groupe de pays de même sensibilité pour la promotion des pays à revenu intermédiaire), Antigua-et-Barbuda (au nom de l'Alliance des petits États insulaires), Turquie, Bangladesh, Afghanistan,

Népal, Éthiopie, Yémen, Roumanie, Brésil, Cambodge, États-Unis d'Amérique, Paraguay, Lesotho, Tchéquie, Comores et Mauritanie.

10. À sa 2^e séance, le 8 février 2021, le Comité préparatoire a entendu les déclarations des représentants du Pakistan, de l'Indonésie, du Bhoutan, des Maldives, du Maroc, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Chine, de Cuba, de l'Inde, de l'Ouganda, de la Norvège, des Tuvalu et du Saint-Siège.

11. À la même séance, les représentants du Fonds commun pour les produits de base, de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables et de l'Autorité internationale des fonds marins ont fait des déclarations.

12. Également à la même séance, les représentants des entités suivantes ont fait des déclarations : Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique ; Bureau des affaires spatiales ; Banque de technologies pour les pays les moins avancés ; Organisation internationale du Travail ; CNUCED ; Union internationale des télécommunications ; secrétariat exécutif du Cadre intégré renforcé ; Organisation mondiale du commerce ; Centre du commerce international ; secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ; Fonds d'équipement des Nations Unies ; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ; Agence internationale de l'énergie atomique ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme ; Organisation des Nations Unies pour le développement industriel ; Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ; Programme des Nations Unies pour le développement ; Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes.

Annexe II
Compte rendu des réunions informelles virtuelles
de la première session du Comité préparatoire

(À compléter)

Annexe III Documentation

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>
A/CONF.219/2021/IPC/2	Ordre du jour provisoire annoté
A/CONF.219/2021/IPC/2/Add.1/Rev.1	Projet révisé d'organisation des travaux
A/CONF.219/2021/IPC/3	Note du Secrétariat sur les résultats de la réunion régionale d'examen pour l'Afrique
A/CONF.219/2021/IPC/L.1	Projet d'ordre du jour provisoire de la deuxième session du Comité préparatoire de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, 26-30 juillet 2021
A/CONF.219/2021/IPC/L.2	Projet de rapport
